

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sarreguemines, le 15 février 2022

ACTION LOGEMENT ET LA VILLE DE SARREGUEMINES SIGNENT UN AVENANT À LA CONVENTION DANS LE CADRE D'ACTION CŒUR DE VILLE

Action Logement renforce son engagement dans le dispositif Action Cœur de Ville de la Ville de Sarreguemines. Nouvelle étape dans la valorisation du centre-ville de Sarreguemines, un avenant à la convention ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) a été entériné mardi 15 février 2022, en présence de Laurent Touvet, Préfet de Moselle, de Marc Zingraff, Maire de la Ville de Sarreguemines et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences, de Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de Blies-Guersviller, des Maires des Villes de l'agglomération et des partenaires de l'opération, dont Action Logement, représenté par Philippe Rhim, Directeur régional Adjoint Investissements.

Cet avenant vient compléter la politique mise en place par Sarreguemines avec le programme Action Cœur de Ville. Dans ce cadre, Action Logement, partenaire-clé des politiques publiques de l'habitat en France, finance les projets immobiliers de la Ville de Sarreguemines. En contrepartie de ces financements, les logements remis en location bénéficieront à des salariés pour renforcer le lien emploi-logement.

Action Logement et la Ville de Sarreguemines définissent les conditions d'une intervention commune visant à accélérer la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville. L'objectif est d'accroître l'attractivité du centre-ville dans le cadre du projet de transformation porté par la collectivité. L'avenant entend renforcer la dynamique de l'emploi, favoriser la mixité sociale et accompagner la rénovation énergétique de l'habitat ancien.

L'agglomération de Sarreguemines revêt des enjeux importants en matière de logement et de dynamisme économique :

- 28 000 emplois salariés,
- près de 500 salariés aidés chaque année dans leur parcours résidentiel.

L'ensemble du programme va permettre de revitaliser le cœur de ville, en donnant un second souffle aux commerces et aux logements vacants, tout en maintenant l'identité de la ville et en répondant aux enjeux contemporains en matière d'habitat. Concernant le dispositif Action Cœur de Ville, ce sont 10 opérations immobilières qui ont été identifiées à ce jour et qui pourront être financées. Un premier projet a notamment bénéficié d'un financement de 344 810 euros en 2021.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le programme national Action Cœur de Ville permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Véronique Quartier - 06 10 86 43 90 / veronique.quartier@actionlogement.fr